

Annexe à la décision D/ 12029 portant désignation de «Certifer BelgoRail S.A.» comme organisme chargé d'effectuer la procédure de vérification de la conformité aux règles nationales

Annexe : Domaine de compétence pour la désignation

Systèmes et sous-systèmes	Règles nationales
Réseau ferroviaire national	
1. Contrôle-commande et signalisation	Arrêté royal du 6 décembre 2020 déterminant les exigences applicables au matériel roulant pour l'utilisation des sillons Arrêté royal du 1er juillet 2011 déterminant les exigences applicables à l'infrastructure ferroviaire, modifié par l'arrêté royal du 13 octobre 2011
2. Matériel roulant	Arrêté royal du 6 décembre 2020 déterminant les exigences applicables au matériel roulant pour l'utilisation des sillons
3. Infrastructure	Arrêté royal du 1er juillet 2011 déterminant les exigences applicables à l'infrastructure ferroviaire, modifié par l'arrêté royal du 13 octobre 2011
4. Energie	Arrêté royal du 1er juillet 2011 déterminant les exigences applicables à l'infrastructure ferroviaire, modifié par l'arrêté royal du 13 octobre 2011

Vu pour être annexé à la décision 12029 portant désignation de «Certifer BelgoRail S.A.» comme organisme chargé d'effectuer la procédure de vérification de la conformité aux règles nationales.

Valérie Verzele
Directrice-générale